

Procès en Belgique de deux présumés génocidaires rwandais : paroles de victimes

Laure Broulard

RFI, 6 décembre 2023

En Belgique, au procès des deux génocidaires rwandais suspectés, l'heure est désormais aux plaidoiries des parties civiles. Leurs avocats s'adresseront aux jurés ce mercredi. C'est un moment important pour les victimes. Des victimes qui sont pourtant peu nombreuses à suivre les débats car, pour les rescapés du génocide des Tutsi, ce type de procès représente toujours une épreuve.

Avec notre correspondante à Bruxelles, Laure Broulard

En avril 1994, Philomène a perdu toute sa famille, massacrée à Gikondo, ce quartier de Kigali où Pierre Basabose et Séraphin Twahirwa sont accusés d'avoir financé et dirigé une milice interahamwe.

Elle n'a pas assisté aux précédents procès liés au génocide en Belgique, de peur de rouvrir ses blessures, mais cette fois elle s'est portée partie civile. « *J'ai pris mon courage en main, tant mieux parce que aujourd'hui je me sens libérée quelque part ! Parce que je sens que j'ai fait ce que j'étais appelée à faire en fait* ».



Le procès de deux Rwandais accusés d'avoir participé au génocide des Tutsi en 1994 s'ouvre ce lundi 9 octobre devant la Cour d'assises de Bruxelles (photo : le palais de Justice de Bruxelles). Pierre Basabose et Séraphin Twahirwa avaient été arrêtés en 2020. AFP - DIMITRI KORCZAK

Mais elle est révoltée par la défense des deux accusés, qui nient en bloc et questionne la crédibilité des témoins. « *Ils nient tout, refusent tout, ils n'ont rien fait. Quand on les voit à l'aise, ici, sans regrets, on se dit que c'est pas possible en fait* ».

Brigitte Safari, elle aussi rescapée du génocide et vivant en Belgique, assiste égale-

ment aux débats pour la première fois. « *C'est très important d'être là, pour voir le jugement. J'ai envie de justice. J'ai envie qu'on condamne les gens qui ont un cœur sadique [au point] de tuer les autres. J'ai envie qu'on les condamne. Voilà mon courage!* ».

La procureure fédérale a requis la culpabilité pour crime de guerre et crime de gé-

nocide à l'encontre des deux accusés. Pierre Basabose et Séraphin Twahirwa sont arrivés en Belgique entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, selon l'acte d'accusation. Ils faisaient l'objet de mandat d'arrests internationaux émis par le Rwanda depuis 2014-2015 et ont été arrêtés il y a trois ans en Belgique.